

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur de l'instruction primaire, 20 décembre 1878](#)

Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur de l'instruction primaire, 20 décembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 décembre 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familièrè

Destinataire[Cadoret](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin retourne à Cadoret le document qu'il lui avait envoyé la veille à la suite du mauvais accueil qui lui avait été réservé à l'école des filles de Bernoville, après en avoir donné communication à monsieur Lefèvre.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Éducation](#)

Personnes citées[Lefèvre \[monsieur\]](#)

Lieux cités[Aisonville-et-Bernoville \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation1 p. (423r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Quize 10 X^{te} 78

Monsieur l'Inspecteur,

Je vous retourne sous ce
pli, après l'avoir communi-
quée à M. Defosse, la pièce que
vous m'avez envoyée en com-
munication dans votre lettre
d'hier, indiquant la suite
donnée à l'inconvenant ac-
cueil qui nous avait été fait
à l'école de filles de Bernoville.

Je vois avec satisfaction
la mesure prise par l'ad-
ministration.

Veuillez agréer, Monsieur
l'Inspecteur, l'assurance de
ma parfaite considération

Deville